

Date : Le 1^{er} février 2026

Expéditeur : Cynthia Launière-Zielke
Directrice générale adjointe
Ressources humaines et catholicité

Destinataire(s) : Personnel de soutien

Objet : Description de tâches Aide-pédagogique

Dans notre système scolaire, les aides pédagogiques assument un rôle significatif. Leur rôle consiste à apporter un soutien individualisé à un ou plusieurs élèves, les guidant dans leur progression et les aidant à développer des stratégies pour atteindre leurs objectifs d'apprentissage et/ou de comportement. Les responsabilités de l'aide pédagogique seront définies par la direction de l'école.

Selon la **Politique 19** l'employé s'engage à offrir un milieu d'apprentissage et de travail accueillant, bienveillant, respectueux et sécuritaire qui respecte la diversité et favorise un sentiment d'appartenance. Chaque élève et membre du personnel du conseil scolaire a le droit d'apprendre et de travailler dans un milieu qui favorise l'égalité des chances, la dignité et le respect.

Il est entendu que c'est la responsabilité de l'enseignant d'identifier les besoins des élèves, de concevoir les leçons, d'évaluer les progrès, d'adapter les objectifs conformément aux programmes éducatifs, de rédiger les plans d'appui et de maintenir une communication ouverte avec les parents et les spécialistes.

Les aides pédagogiques font partie intégrante des équipes d'apprentissages. Ces équipes sont composées d'enseignants, d'administrateurs, de consultants spécialisés, de conseillers pédagogiques et des parents ou tuteurs légaux de l'élève, qui collaborent pour soutenir le développement et le succès des élèves.

Responsabilités générales :

- Aider les élèves à développer leur autonomie, organisation, autorégulation et compétences dans les diverses matières scolaires, etc. ;
- Soutenir les apprenants dans la réalisation de tâches ou d'activités prescrites par le personnel enseignant ;
- Appliquer les stratégies suggérées par l'enseignant et les spécialistes pour faciliter la réussite des élèves ;
- Aider à la mise en place de stratégies découlant de la technologie éducative ;
- S'informer auprès des enseignants des besoins académiques et/ou affectifs des élèves assignés à leur charge (connaître les appuis nécessaires à la réussite des élèves avec qui ils travaillent);
- Au besoin, modifier, adapter l'apprentissage et le matériel pour répondre aux besoins d'apprentissage individualisé de l'élève ;
- Aider les élèves à suivre les thérapies prescrites par les consultants spécialisés, tels que les orthophonistes, conseillère en comportement, ergothérapeute, physiothérapeute, etc.
- Participer à la mise en œuvre des stratégies élaborées dans le plan de renforcement positif du comportement ;
- Gérer de manière positive les comportements des élèves lorsqu'ils sont sous leur responsabilité, par l'annonce d'attentes claires, du renforcement positif et de la constance dans les interventions ;
- Réorienter les comportements inappropriés de l'élève de manière positive et faire des rappels, au besoin, afin que l'élève reste concentré sur sa tâche ;
- Développer des moyens de renforcer l'estime de soi de l'enfant et leur autonomie ;
- Observer et compiler des données au sujet des progrès et défis de certains élèves dans des outils suggérés par l'enseignant, l'administration ou les consultants spécialisés ;
- Aider à répondre aux besoins physiques des élèves lorsque nécessaire, les aider dans les routines d'habillage/déshabillage, d'apprentissage de la propreté/nettoyage, et en les soutenant dans la façon de se positionner, etc. (selon les besoins spécifiques de l'élève) ;
- Participer à des formations afin de suivre des procédures médicales / hygiéniques / sécuritaires / thérapeutiques prescrites par des professionnels ;
- Garder la confidentialité de chaque dossier confié et rapporter des faits observables sans jugement critique ;
- Assister à des réunions lorsque cela est nécessaire ;
- Participer à la surveillance des élèves afin de favoriser un climat bienveillant et sécuritaire ;
- Soutenir l'élève avec le travail académique et technologie ;
- **Adopter et promouvoir une attitude d'ouverture d'esprit, d'inclusion et de respect de la diversité**, en accueillant équitablement tous les élèves, membres du personnel et usagers, et en contribuant à un environnement sécuritaire, bienveillant et inclusif au sein de l'école ;
- Toutes autres tâches demandées par la direction d'école.

Qualifications :

- Détenir un certificat ou un diplôme d'aide pédagogique d'un établissement d'enseignement postsecondaire;
- Avoir de l'expérience auprès d'élèves;
- Adopter une conduite éthique et confidentielle à l'école et dans la communauté;
- Être habilité à établir des relations faciles avec des enfants de tous âges;
- Avoir une personnalité accueillante et de l'entregent;
- Exécuter les tâches demandées en utilisant sa propre initiative et son bon jugement ;
- Travailler sans supervision constante;
- Être responsable en matière d'assiduité et de respect de son horaire de travail;
- Bien travailler en équipe;
- Avoir de la rigueur, bienveillance et énergie;
- Promouvoir une atmosphère de respect pour les élèves et les adultes;
- Apporter une contribution positive aux fonctions et activités de l'école;
- Avoir une formation en premiers soins et une formation en intervention non violente en situation de crise serait un atout;
- Avoir une connaissance de base de l'anglais à l'oral et à l'écrit.

Classification :

Aide pédagogique 1 : sans formation post-secondaire

Aide pédagogique 2 : possède un certificat d'aide pédagogique délivré par un établissement postsecondaire reconnu nécessitant au moins une année de formation

Aide pédagogique 3 / Classe distincte : possède un diplôme universitaire en éducation spécialisée ou dans un domaine connexe délivré par un établissement postsecondaire reconnu

Cette description de tâches est non exhaustive et peut être révisée ou ajustée en fonction des besoins organisationnels.